

progrès dont on devra remercier l'honorable Ministre de l'instruction publique. Il n'y a pas de doute que les écoles *McGill* et *Laval*, qui comptent quatre fois autant d'élèves que *Jacques-Cartier*, ne tarderont pas à recevoir du gouvernement la même faveur.

Quelle doit être la nature de l'enseignement agricole dans un établissement destiné à former des instituteurs? Cet enseignement sera-t-il simplement théorique, ou pratique, ou encore, théorique et pratique tout à la fois?—Question épineuse, plus facile à poser qu'à résoudre. Elle a été débattue par des hommes habiles, qui sont arrivés toutefois à des conclusions différentes, avec la même apparence de raison. Aussi ne me flatte-je pas d'y répondre péremptoirement.

Etablissons d'abord ce point: Les élèves-maitres reçoivent à l'école normale une forte éducation primaire supérieure. Sans être aussi développés que dans les séminaires et les collèges classiques, les cours de Physique et de Chimie générales qui s'y donnent, le sont assez cependant, dit M. La Rue, pour permettre aux élèves qui complètent leurs études dans ces institutions, de bien comprendre la science agricole.

Cela est vrai en tous points: les élèves-maitres, surtout ceux de deuxième et de troisième année, sont très-bien préparés à recevoir des leçons *théoriques* d'agriculture. Mais n'est-il pas nécessaire d'y associer la *pratique*?—Ici se présente la question de "l'opportunité d'annexer aux écoles normales des fermes-modèles, sur lesquelles les jeunes-instituteurs pourraient s'exercer à mettre en pratique les données qu'ils auraient puisées dans leurs cours théoriques."—Laissons parler les docteurs en Israël.

Voici d'abord ce que pensent à ce sujet MM. les Directeurs des écoles normales Jacques-Cartier, Laval et McGill.—Je prends ces extraits dans le dernier *Rapport* de M. le Ministre de l'instruction publique:

"Je joins à ce rapport, dit l'honorable M. Chauveau, les rapports particuliers de MM. Verreau, Dawson et